

Enquête mensuelle auprès des banques sur la distribution du crédit - France • Septembre 2018

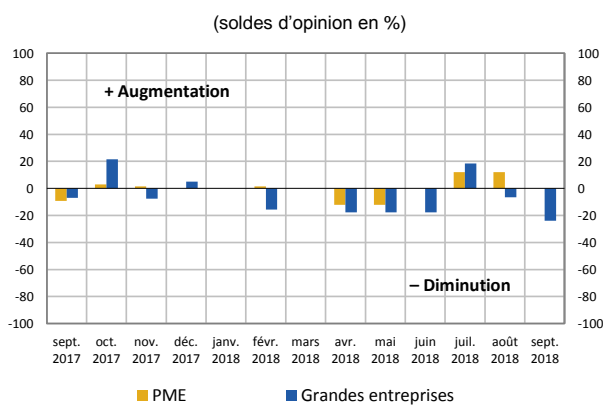
La demande de crédit ne marque pas d'inflexions particulières

Crédits aux entreprises : au mois de septembre, les établissements bancaires font état d'une baisse de la demande de crédits des grandes entreprises tandis que celle des PME est stable.

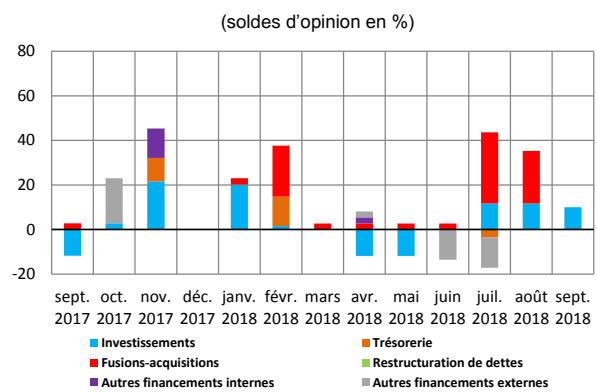
Crédits à la consommation et à l'habitat : seule une banque fait état d'une légère inflexion de la demande de crédits à l'habitat ; celle des crédits à la consommation progresse.

Note : les soldes d'opinion des banques, calculés comme un pourcentage pondéré net des réponses, ne constituent pas une mesure de la croissance des crédits effectivement distribués.

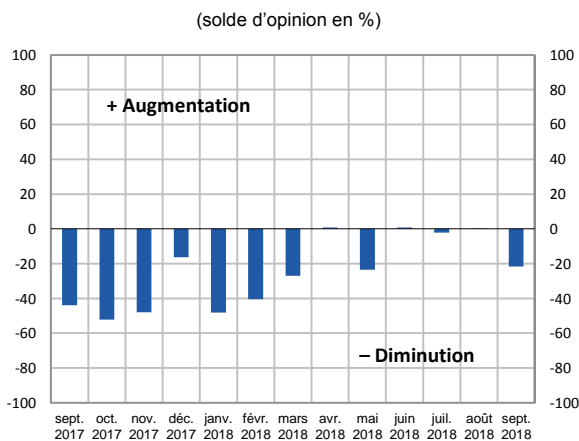
Demande de crédits des entreprises



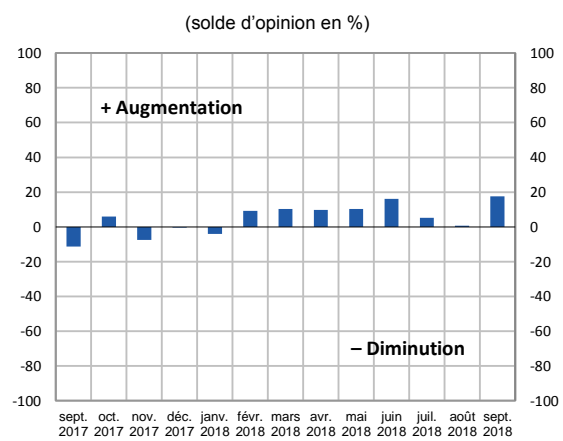
Facteurs ayant influé sur la demande des PME



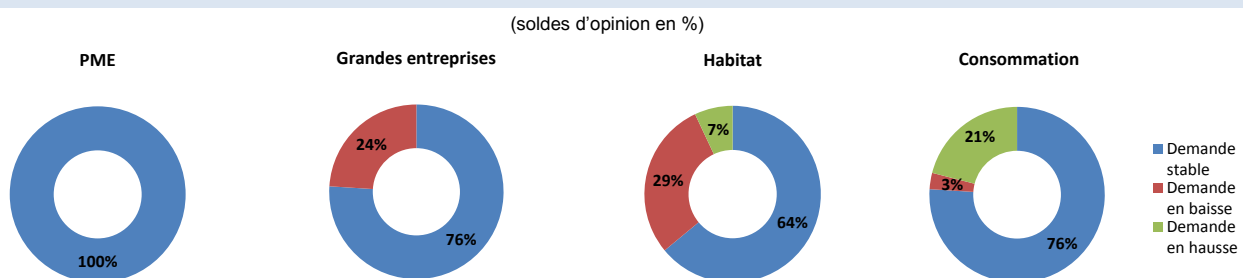
Demande de crédits à l'habitat



Demande de crédits à la consommation



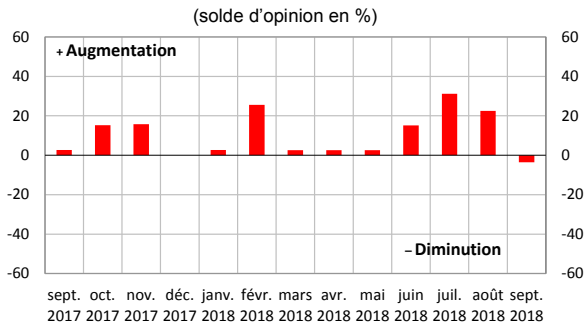
Demande de crédits des ménages et des entreprises : décomposition du solde d'opinion



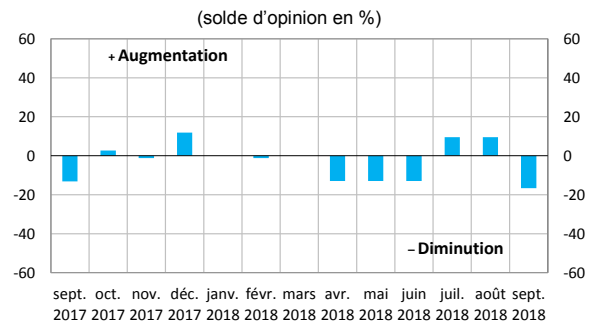
Complément

Besoins de financement des entreprises

Fusions/acquisitions et restructurations d'entreprise



Investissements



NB : Les réponses des déclarants sont pondérées par l'importance relative des crédits (habitat, consommation, PME, grandes entreprises) qu'ils distribuent.

Pour la demande de crédits, le solde des réponses est la différence entre le pourcentage des banques de l'échantillon qui l'ont perçue en hausse et le pourcentage de celles qui l'ont perçue en baisse.

Pour les facteurs de demande (y compris les besoins de financement des entreprises), le solde des réponses associé à un facteur est la différence entre le pourcentage des banques indiquant que le facteur a contribué à l'augmentation et le pourcentage des banques indiquant que le facteur a contribué à une baisse de la demande.

